



Au cœur du Jura, découvrez le plus grand et le plus vieux chêne d'Europe

CHÂTILLON (JU)



Châtillon, septembre 2026

Bulletin municipal N°06

COMMUNICATION OFFICIELLE DE LA MUNICIPALITÉ DE CHÂTILLON

MISE AU CONCOURS DU POSTE DE SURVEILLANT DU RÉSEAU D'EAU

Suite à la démission du titulaire, le conseil communal met au concours le poste de surveillant du réseau d'eau.

Exigences :

- Avoir suivi ou s'engager à suivre la formation de surveillant de réseau (durée de 3 jours) proposée par la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE).
- Intérêt marqué pour le domaine (des compétences prérequis serait un avantage).

Entrée en fonction : 01 janvier 2027

Les personnes intéressées peuvent prendre contact directement avec M. Rossé Jonas, conseiller communal responsable du Service des eaux au 078 709 78 50.

Les actes de candidature doivent parvenir au Conseil communal jusqu'au **7 octobre 2026**.

AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Deux poubelles supplémentaires ont été installées aux endroits suivants :

- Vers le stand de tir
- A l'est du chemin des Chambâtes (après les tilleuls)

Nous vous rappelons que toutes les déjections canines doivent être ramassées.

Nous souhaitons également faire un petit rappel du règlement communal sur la garde et la taxe des chiens concernant les **abolements intempestifs**.

Article 13 : Le détenteur de chiens doit prendre toutes les mesures de précaution nécessaires pour assurer l'ordre public, et notamment la sécurité, la salubrité et la tranquillité publiques.

Article 17 : Tout détenteur de chiens doit prendre de jour et de nuit les précautions nécessaires pour que son animal ne trouble pas la tranquillité publique par ses abolements ou ses hurlements.

APPROBATION DE PLANS ET DE PRESCRIPTIONS

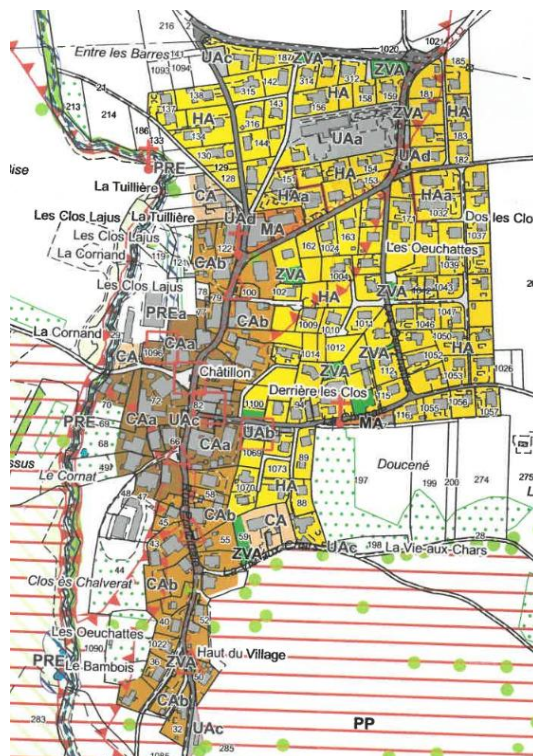
La Section de l'aménagement du territoire du Service du développement territorial de la République et Canton du Jura a approuvé, par décision du 17 août 2026 les plans suivants :

Plan d'aménagement local comprenant

- Un plan de zones
- Un plan des dangers naturels
- Un règlement communal sur les constructions.

Dans sa décision d'approbation du plan d'aménagement local, la Section de l'aménagement du territoire, contre l'avis du conseil communal, a procédé aux modifications suivantes : la zone d'habitation (HA) sur les parcelles n°s 140, 1093 et 1094 du ban de Châtillon est supprimée et ces parcelles sont restituées à la zone agricole. Le plan de zones et le plan des dangers naturels sont adaptés en conséquence.

Les plans peuvent être consultés au secrétariat communal.



Plan de zones selon approbation de la section de l'aménagement du territoire.

FERMETURE DU BUREAU COMMUNAL

Veuillez prendre note que le bureau communal sera fermé du

**vendredi 18 septembre 2026 au
dimanche 27 septembre 2026 inclus**

Veuillez donc prendre vos dispositions si vous avez besoin de certains documents.

En cas d'urgence durant cette période, vous pouvez contacter le maire au 079 262 69 42

CYBERADMINISTRATION

Il est désormais possible de commander certains documents directement depuis le guichet virtuel cantonal, notamment les attestations de domicile.

INFORMATION DE L'UP

Voici les prochaines activités organisées dans le cadre de l'UP pour Châtillon et Rossemaison :

- **Vélo descente en forêt – cours 4450**
Me 23.09.2026 et 30.09.2026 14:00-16:00

Départ place de jeux de Rossemaison - Dès 8 ans

- **Vélo descente en forêt – cours 4447**
Me 14.10.2026 14:00-16:00

Départ école de Châtillon - Dès 8 ans

- **Pound® Fitness – cours 4448 (10 séances)**
Ma 20.10.2026 au 22.12.2026 19:00-20:00

Halle de gym de Châtillon

- **Pâtisserie : Décoration de muffins-sucettes d'Halloween – cours 4451**
Me 21.10.2026 14:00-15:00

Tea-Room Le Melfeuille à Rossemaison - Dès 7 ans

- **Couture : confection d'un sac à dos ficelle**
cours 4732

Me 21.10.2026 et 28.10.2026 13:30-16:00

Ecole primaire de Châtillon - Dès 10 ans

Visitez le site : <https://upjurassienne.ch/> pour toute inscription ou renseignement ou contactez la responsable locale, Mme Wendy Graf au 078 721 96 28 ou à l'adresse rossemaison@upjurassienne.ch

CYCLOMANIA

Du 1^{er} au 30 septembre 2026, l'Agglomération de Delémont propose un défi cycliste à sa population, afin d'encourager les citoyen.nes à utiliser davantage le vélo (électrique) et la marche au quotidien, dans un cadre ludique et stimulant.

De superbes prix à gagner

Divers prix nationaux d'une valeur de plus de CHF 13'000 sont à gagner dès 15 points atteints. Un tirage au sort aura également lieu uniquement pour les participants du défi Agglo ayant atteint 60 points. A la clef, un séjour pour 2 personnes à l'Hôtel Eden Spiez (avec accès au SPA, repas du soir et petit-déjeuner), d'une valeur de 800 CHF !

Comment ça marche ?

Téléchargez l'application Cyclomania et inscrivez-vous au défi Agglo. Tout déplacement de 500 mètres ou plus parcouru à vélo ou à pied permet de récolter des points. Le traçage doit être activé pour enregistrer automatiquement les déplacements. Une saisie manuelle, sans traçage, est également possible.

Tous les kilomètres parcourus comptent, même ceux effectués en dehors des communes de l'Agglomération.

GYM PARENTS-ENFANTS

Aux parents qui ont des enfants en âge préscolaire (dès deux ans), la gym parents-enfants reprend pour le cercle scolaire du Montchaibeux. Elle aura lieu dans la halle de gym de Rossemaison les lundis matin de 8h45 à 9h45.

Si vous êtes intéressées veuillez informer Mme Otge Manon par e-mail : manonotge@tutanota.com

Manon Otge

AGENDA 2026

- Dim. 20 sept. : Fête de la montagne à la bergerie
- Dim. 27 sept. : Fête du 20^{ème} anniversaire de la Côtatte